

N° 122

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | FÉVRIER 2026



www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé
sur
louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 13 janvier 2025

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, Mme CHABROUILAUD, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, MOUKADEME, PAULT, SECHET, MM. MEUNIER, PELLOIN, QUILÉZ • Secrétaire de séance : M. MEUNIER • Absents excusés : M. CESBRON qui donne pouvoir à Mme CHABROUILAUD, M. ROUSSEL qui donne pouvoir à M. MEUNIER et M. CUVELIER.

URBANISME - MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - APPROBATION

Proposition de délibération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'environnement ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-36 à L.153-44, R.153-20 et R.153-21 et ses articles R.123-1 à R.123-14 ;

VU le Plan local d'urbanisme de Mozé-sur-Louet approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 5 mars 2020 ;

VUE la délibération du Conseil Municipal en date du 5 novembre 2024 prescrivant la modification de droit commun n°1 du Plan local d'urbanisme de Mozé-sur-Louet ;

VU l'avis conforme de l'autorité environnementale n° 2025ACPD12 / PDL-2024-8296 du 13 janvier 2025 soumettant la procédure à évaluation environnementale ;

VUE la délibération du Conseil Municipal en date du 4 mars 2025 actant la réalisation d'une évaluation environnementale et fixant les modalités de la concertation ;

VUE la notification du projet de modification de droit commun n°1 du PLU aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'urbanisme ;

VU les avis émis par les personnes publiques associées sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU ;

VU l'arrêté de Madame le Maire n°2025-129 en date du 8 octobre 2025 soumettant à enquête publique le projet de modification de droit commun n°1, enquête qui s'est déroulée du 29 octobre 2025 au 28 novembre 2025 ;

VU le rapport et les conclusions de Monsieur Jacky MASSON, commissaire enquêteur ;

CONSIDERANT que la modification de droit commun n°1 du PLU a pour objet unique l'ouverture d'une partie de la zone 2AUh des Ganaudières, située sur le secteur des Ganaudières au Sud-Ouest du bourg de Mozé-sur-Louet ;

CONSIDERANT l'avis favorable du commissaire enquêteur ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme.

DCM 2026-01 – Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

DOMAINE PUBLIC - CESSION D'UNE PORTION DU DOMAINE COMMUNAL – HAUT DES LANDES

Lors de sa séance du 4 novembre 2025, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur la cession d'une portion d'environ 120 m² de la parcelle B1442 sise « Haut des Landes », à la société CELLNEX France, propriétaire d'une antenne de téléphonie sur ladite parcelle.

L'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale a été sollicité sur la base du prix d'acquisition proposé par CELLNEX France à savoir 20 950.00 € net vendeur.

Comme habituellement, les frais de bornage et d'établissement de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

DCM 2026-02 – Cession d'une portion du domaine communal – Haut des Landes

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES SYNDICAT D'EAU DE L'ANJOU 2024

Mme le Maire présente le rapport d'activités du Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA) de l'année 2024.

Le Conseil Municipal est appelé à en prendre acte.

DCM 2026-03 – Rapport d'activités du SEA

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE – APPROBATION DE LA CHARTE VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) dispose de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » depuis le 1er janvier 2019. De fait, cette prise de compétence a entraîné la mise à disposition de l'ensemble des voiries communales ouvertes à la circulation publique et de ses accessoires.

Après quelques années d'exercice de la compétence voirie, la création d'une Charte Voirie s'est avérée nécessaire pour en préciser les contours, et ses modalités précises :

- La définition de la compétence (réglementaire et intérêt communautaire) ;

- L'organisation de la compétence ;

- La définition des niveaux de service ;

- Les modalités de financement de la compétence.

Cette Charte Voirie, document interne à la CCLLA, constitue :

- Un document complémentaire au règlement voirie ;

- Indispensable pour définir clairement les compétences transférées à l'EPCI, et celles qui restent de la prérogative des communes, ainsi que les modalités financières de l'exercice de cette compétence

- Le guide d'exercice de la compétence voirie sur le seul territoire de la CCLLA ;

- Evolutive : devant s'adapter aux contraintes réglementaires et politiques communautaires.

DCM 2026-04 – Approbation de la charte voirie

Le Conseil Municipal donne un avis favorable mais souhaite émettre deux réserves :

- La problématique de l'élagage (sécurité de l'intervenant, gestion des déchets...etc) qui ne serait plus assumée par le gestionnaire de la voirie

- La problématique de l'entretien des places et placettes

INTERCOMMUNALITE – CONTRAT TERRITORIAL POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Le Contrat Territorial pour le Logement Social créé en 2023 par l'Etat, permet aux EPCI, chefs de file de la politique locale de l'habitat, de dialoguer avec les opérateurs de logements locatifs sociaux sur leur stratégie patrimoniale et ainsi de faire valoir les objectifs locaux dans une logique d'adaptation de l'offre aux besoins.

Ce contrat donne de la visibilité sur les programmations de logements, instaure un suivi régulier de leur mise en œuvre et facilite la résolution collective des éventuels écueils de mise en œuvre.

Deux acteurs historiques de la production de logements locatifs sociaux en Loire Layon Aubance s'engagent dans ce partenariat : Meldomys et Podeliha. D'autres acteurs, non présents aujourd'hui sur notre territoire, pourraient s'intégrer à l'avenir.

Ce 1er contrat s'articule autour de 3 principaux objectifs :

- Objectif n°1 : Produire plus de logements et diversifier le parc de logement social,

- Objectif n°2 : faire de la CCLLA un interlocuteur local sur le logement social,

- Objectif n°3 : Développer une stratégie partagée sur la durée pour mieux répondre aux besoins des habitants

La CC Loire Layon Aubance et ses communes membres, le Département en sa qualité de délégataire des aides à la pierre, Meldomys et Podeliha, mais également Action Logement Services et l'Etat, s'engagent donc à travers ce contrat à mener une action coordonnée et partenariale afin de répondre aux objectifs du PLH, dans le cadre du contrat territorial pour le logement social sur la période 2026-2028.

DCM 2026-05 – Contrat territorial pour le logement

social

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

ADMINISTRATION – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

À la suite d'un litige portant sur un bail de location de terres, le tribunal paritaire des baux ruraux a été saisi. Mme le Maire doit être autorisée par le Conseil Municipal à représenter la commune lors de l'audience de jugement qui se tiendra le 30 janvier.

DCM 2026-06 – Autorisation d'ester en justice

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°6 DU BUDGET 2025

Afin de pouvoir passer les dernières écritures d'amortissement de l'année 2025, il est proposé un ajustement des crédits budgétaires comme suit

- Dépenses de fonctionnement :

6188-042 Amortissement +11000€

023 Virement à la section d'investissement : -11000€

- Recettes d'investissement :

28046-042 Amortissements +11000€

28188-042 : Amortissements

021 : Virement à la section de financement: -11000€

DCM 2026-07 – Décision modificative n°6 du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

PROPOSITION MOTION ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

A l'occasion du 107ème Congrès des maires, l'Association des Maires de France (AMF) et les Présidents d'Intercommunalité a lancé un appel à la liberté locale, à partir de principes qui en garantissent l'effectivité, ainsi que de propositions concrètes.

DCM 2026-08 – Motion de l'AMF

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- Décision n° 2025-31 du 04/12/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) ZK 75 située(s) « 35 rue des Aubépines »

- Décision n° 2025-32 du 30/12/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 240 située(s) « Rue du Pas Chauveau »

- Décision n° 2025-33 du 30/12/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 79 située(s) « Rue du Pas Chauveau »

Fait à Mozé sur Louet le 14/01/2026
Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE

Offre d'emploi

La commune de Mozé recherche un **agent d'entretien et de service au restaurant scolaire.**

- Missions : assurer le service du repas des enfants de maternelles et assurer le nettoyage de la salle de restauration.

- Horaires : Travail sur 4 jours/semaine – de 11H45 à 15H45 - pendant les périodes scolaires

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la mairie au 02 41 45 31 66 ou par courriel à l'adresse mairie@mosesurlouet.fr



Le club de l'amitié

Le bureau de Club de L'AMITIE est heureux de vous offrir leurs vœux de bonheur, santé, réussite, pour cette nouvelle année 2026

Nous remercions particulièrement les MOZÉENS qui nous ont soutenus lors de notre concert du 21 décembre.

Ce concert a été pour nous, un temps de partage et de bonheur incommensurable

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux choristes dans toutes les parties. Les répétitions se déroulent 3 vendredis par mois de 14 h à 15 h 30 salle de L'Aubance

Notre année débutera par notre concours de belote annuel le dimanche 15 Février, inscriptions au 06 78 76 24 42. Notre assemblée générale se déroulera le 26 Mars, salle de L'Aubance, vous y êtes cordialement invités.

Notre club est un ensemble de rencontres conviviales, le Mercredi avec l'atelier bricolage, le jeudi avec la marche séniors, le jeudi avec les jeux de société divers et variés, et le vendredi avec la chorale

Ce sont aussi : des sorties, du restaurant, et des séjours. Le programme de l'année 2026 est en cours d'élaboration

Venez nous rejoindre : Contact 06 78 76 24 42

Une nouvelle centenaire à la résidence

Le mardi 23 décembre 2025, un événement a été célébré à la résidence Les Jonchères.

Après un peu plus de 7 ans à la résidence, Mme Frémy a soufflé sa centième bougie.

Sa famille, les résidents, les élues Madame Baudonnière et Madame Godineau ainsi que les professionnelles de la résidence, se sont tous réunis autour d'elle pour célébrer cet anniversaire bien particulier et qui n'arrive pas tous les jours !

Nous espérons continuer à souffler encore plus de bougies dans les années à venir.



Tu es diplômé BAFA / BPJEPS



La commune de Mozé sur Louet, recherche des animateurs pour les petites vacances (1^{ère} semaine) et pour tous les mercredis !

Si cela vous intéresse, merci d'envoyer votre CV à Nicolas PASCUITO : direction.enfancejeunesse@mozesurlouet.fr ou contactez-moi au 06 87 79 25 33



4^{ème} édition de l'opération "Une naissance, un arbre" Un geste pour l'avenir

Le dimanche 8 février 2026, la commune de Mozé-sur-Louet accueillera la 4^{ème} édition de l'opération «Une naissance, un arbre», un événement soutenu par la Région Pays de la Loire. Cette initiative permet de célébrer à la fois l'arrivée des nouveaux-nés et notre engagement pour la nature.

Cette année, l'opération concerne les **enfants nés en 2025**. Les familles des bébés concernés sont invitées à participer à la plantation d'un arbre qu'elles pourront parrainer. La plantation aura lieu à **11h00**, dans la prairie communale, le long de la Rue des Ormeaux, comme en 2025. Chaque arbre planté symbolisera l'arrivée de ces enfants dans notre commune et sera un geste durable pour l'environnement.

Un geste simple mais fort pour la nature

Ce projet est une belle occasion de valoriser notre cadre de vie et de sensibiliser chacun à la protection de notre environnement. Comme chaque année, les essences choisies seront adaptées au sol local pour assurer une bonne croissance des arbres. Elles viennent de la Pépinière Deregnaucourt à Soullaines-sur-Aubance et Fraxinus Sp à Bouchemaine.

Nous invitons **tous les habitants** à venir participer à ce moment convivial, en soutien aux familles et à l'environnement. Ce sera une belle occasion de se rassembler autour de ce projet symbolique et porteur de sens.

Invitation pour les familles concernées

Les familles ayant un enfant né en 2025 sur la commune ont reçu une invitation personnalisée en janvier. Si vous n'avez pas reçu votre invitation, merci de contacter la Mairie par mail à environnement@mozesurlouet.fr.

Des souvenirs pour les enfants

Chaque enfant participant recevra une **attestation de parrainage** ainsi qu'un **plantoir**, en souvenir de ce moment spécial.

Pour les familles de l'édition précédente

Pour les familles ayant participé à l'édition 2024, les **plaques avec les noms des arbres** et les **panneaux avec les prénoms des enfants** seront installés bientôt. Les familles qui n'auraient pas encore récupéré les **attestations et plantoirs** de 2024 peuvent le faire en mairie.

Rendez-vous le 8 février !

Ne manquez pas cet événement important pour notre commune et notre environnement. Venez nombreux pour cette **4^{ème} édition de «Une naissance, un arbre», le dimanche 8 février à 11h00.**

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

15 et 22 mars

2026

S'inscrire sur les listes électorales est un acte citoyen essentiel. **Les élections municipales du 15 et 22 mars** sont l'occasion de choisir celles et ceux qui décideront de l'avenir de notre commune, de nos services de proximité et de notre cadre de vie. Pour pouvoir voter, l'inscription est obligatoire. Les inscriptions en ligne sont prises en compte jusqu'au **4 février**, et les inscriptions sur papier jusqu'au **6 février**.

Inscription en ligne : www.service-public.fr

Il est possible de s'inscrire **en ligne** sur le site officiel de l'administration française. Il faut disposer :

- d'un **justificatif d'identité** (carte d'identité ou passeport),
- d'un **justificatif de domicile récent** (ou d'une attestation d'hébergement).

La démarche est rapide et se fait entièrement en ligne.

Inscription sur papier (en mairie)

Il est aussi possible de s'inscrire **en se rendant en mairie** ou en envoyant le dossier par courrier.

Il faut fournir :

- le **formulaire d'inscription** complété,
- une **copie d'un justificatif d'identité**,
- une **copie d'un justificatif de domicile**

L'inscription est enregistrée par la mairie de votre commune de résidence.

**Appel aux bénévoles
Élections municipales**

À l'occasion des élections municipales qui se tiendront les **15 et 22 mars**, la commune recherche des bénévoles pour participer à la tenue des bureaux de vote.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la **mairie** dans les meilleurs délais.

Les élections municipales
du 15 et 22 mars 2026

Les élections municipales sont un moment essentiel de la vie démocratique.

Elles permettent aux citoyens de choisir les représentants qui géreront leur commune et prendront des décisions importantes du quotidien : urbanisme, écoles, transports, environnement, action sociale ou encore vie associative. Voter aux élections municipales, c'est donc agir directement sur son cadre de vie et participer au bon fonctionnement de la démocratie locale.

En France, les élections municipales ont lieu tous les **six ans**. À l'issue de ces élections, les conseillers municipaux élisent le **maire**, qui exerce son mandat pour une durée de **six ans**, sauf en cas de démission ou de situation exceptionnelle.

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- Un(e) citoyen(ne) français(e) âgé(e) d'au moins 18 ans la veille du scrutin
- Un(e) citoyen(ne) d'un autre pays de l'UE âgé(e) de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine

Dans les deux cas, il faut être domicilié(e) dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit(e) sur les listes électorales de cette commune.

Pour voter vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Dragib'elles : une aventure solidaire au Sénégal

Nous sommes **Marjolaine Orain** et **Laurine Thoreux**, deux habitantes de Mozé, et nous avons créé l'association **Dragib'elles** avec une envie commune : allier défi sportif et solidarité.

En **février 2026**, nous partirons au **Sénégal** pour participer à une **course humanitaire**. L'objectif de cette aventure est d'acheminer des **fournitures scolaires** (cahiers, stylos, matériel éducatif...) aux enfants des écoles locales, afin de contribuer, à notre échelle, à l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage.

Ce projet repose sur des valeurs qui nous sont chères : **entraide, partage et engagement**. Pour qu'il puisse voir le jour, nous avons toutefois besoin de soutien, qu'il soit **financier ou matériel**. Chaque aide, petite ou grande, nous permettra d'avancer un peu plus vers le départ et de maximiser l'impact de notre action sur place.

Nous souhaitons donc faire connaître notre projet aux habitants de Mozé et remercions chaleureusement toutes les personnes qui prendront le temps de nous soutenir ou de relayer notre initiative.



Pour suivre notre aventure
ou nous aider :
Mail : dragibelles@gmail.com
Instagram : les_dragibelles

Fanfare de l'Aubance : 150 ans et toujours le même entrain !

L'année 2025 a été riche pour la fanfare de l'Aubance : participation aux commémorations, à la Fête de la musique, à la kermesse, à l'inauguration de l'Espace du Tilleul à Soullaines, à la foire aux Lumas de Vauchrétien, à l'animation d'un match de rugby à Montjean sur Loire, à la célébration de la messe de Sainte-Cécile à Mozé-sur-Louet et concert de fin d'année... Autant de moments qui ont rythmé la vie musicale de l'association.



Le dimanche 14 décembre, lors du concert de Sainte Cécile, un rendez-vous exceptionnel a marqué son histoire : la célébration de ses 150 ans. La présidente Maryse GUEMAS et Anthony MORREVE-MARTIN ont accueilli un public venu nombreux partager cette fête. Sous la direction des chefs Anthony, Michel, Jean et Violaine, les musiciens ont enchaîné des morceaux variés, puisés dans le répertoire des années passées. Le public a ainsi pu redécouvrir des titres emblématiques tels que *Et Maintenant*, *Il jouait du piano debout*, *Sara perche ti amo*, *Heal the World*, *Hotel California* ou encore *The Rose*.

La valse, *Sous le ciel de Paris*, accompagnée à l'accordéon par Anthony et Emilie – qui avait rejoint le groupe pour l'occasion – a été jouée à deux reprises.

Enfin, le concert a été marqué par la présentation d'un nouveau talent dans le groupe : Pierre à la guitare.

Le présentateur Marie-Bernard s'est adressé directement aux musiciens : « Vous avez le pouvoir de lire un langage universel. Sur vos portées, des notes noires ou blanches que tous les musiciens du monde savent déchiffrer. C'est le plus beau message de paix. »

Il a également souligné l'importance des répétitions, moments de convivia-

lité où chacun apporte sa singularité pour que l'harmonie collective prenne vie et enchante les spectateurs. Il a terminé ainsi : « Chaque conjoint, enfant, parent de musicien, sait combien la fanfare est importante pour chacun d'entre vous et combien elle représente un équilibre pour beaucoup. Alors merci à vous d'exister depuis 150 ans et continuez à nous faire vibrer encore pendant 150 ans. »

La fanfare de l'Aubance, fidèle à son esprit familial et chaleureux, reste ouverte à tous ceux qui souhaitent rejoindre ses rangs. Venez assister à une répétition et partager cette passion musicale !



Retrouvez toute l'actualité de la fanfare sur les réseaux sociaux et sur le site officiel : <https://fanfaredelaubance.wixsite.com/site>

Réservez dès à présent la date du 25 avril pour prolonger les festivités du 150^e anniversaire !

À très bientôt donc pour de nouveaux temps forts musicaux !
Maryse GUEMAS, tél : 06 61 43 65 87



SOCIÉTÉ
L'UNION DE PLAISANCE
14 RUE DE LA MAIRIE
49 610 MOZE-SUR-LOUET



CONCOURS COMMUNAL DE BOULE DE FORT

DATES CONCOURS FEVRIER / MARS 2026

ELIMINATOIRES	<u>Vendredi</u>	: 19H/20H	: 13 & 20 & 27 Février	06 Mars
	<u>Samedi</u>	: 14H/15H	: 14 & 21 & 28 Février	07 Mars
	<u>Dimanche</u>	: 8H30/9H30	: 15 & 22 Février	01 & 08 Mars
	<u>Lundi</u>	: 14H/15H	: 16 & 23 Février	02 & 09 Mars
REPRISES	<u>Mercredi</u>	: 14H/15H	: 18 & 25 Février	04 & 11 Mars
	<u>Samedi</u>	: 14H/15H	: 14 Mars	
	<u>Dimanche</u>	: 8H30/9H30	: 15 Mars	
	<u>Lundi</u>	: 14H/15H	: 16 Mars	
	<u>Mercredi</u>	: 14H/15H	: 18 Mars	
	<u>Vendredi</u>	: 19H/20H	: 13 & 20 Mars	

FINALE : Samedi 21 Mars 2026 / 15H

Partie en 8 coups ou 10 points / pas de tir	Equipe de 2 joueurs	Participation 2 euros par joueur
à toute personne habitant ou travaillant sur la commune de Mozé / Louet aux élu(e)s	Ouvert :	aux sociétaires (1 seul sociétaire par équipe) aux jeunes (1 jeune avec 1 adulte)
Inscription jusqu'au 09 Février 2026 au : 06 80 14 59 25		

CONCOURS



DIMANCHE 15 FEVRIER 2026

INSCRIPTION 13H30
SALLE DU COTEAU MOZE/LOUET
RENSEIGNEMENTS :

mariefrancoise.godineau@nordnet.fr
TEL 06.78.76.24.42

TARIF

7.00 € par
personne

De NOMBREUX LOTS A GAGNER

Paniers garnis
Cochonaille
vin
places au restaurant



ÉCOLE

Du côté de l'APE • École Le Petit Prince

En février, l'APE prépare déjà le printemps !

Après un mois de décembre très chargé en événements et émotions pour petits et grands, ce début d'année 2026 voit fleurir de nouveaux projets ! La dernière réunion de l'APE a eu lieu lundi 19 janvier, nous y avons évoqué les prochaines ventes et événements qui verront le jour d'ici la fin de l'année scolaire.

Une vente de biscuits Saint Michel pour bien démarrer l'année a été proposée afin de remplir les placards pour les goûters des jeunes gourmands...et de leurs parents ! La livraison est prévue au retour des vacances de février. N'hésitez pas à passer vos dernières commandes, si le délai n'est pas dépassé à l'aide du QR CODE. Vous trouverez plein de douceurs qui raviront le palais.

Prochaines ventes à venir également, la vente des sirops et autres boissons GILFARD courant Février/Mars et la vente de saucissons et charcuteries pour le mois de Mai.

Nous avons également en ligne de mire **la fête de Printemps** ainsi que la fête de l'école qui aura lieu le **samedi 13 juin** pour finir l'année en beauté sur le thème du cirque. Nous débutons donc les préparatifs, et la recherche de lots pour notre tombola. Si vous avez des lots à proposer ou souhaitez donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour ne rien rater de nos actualités, suivez-nous sur Facebook « **Ape Lepetitprince Mozé** » et pour nous contacter par mail notre adresse est : ape.lepetitprince.moze@gmail.com



Du côté de l'école du Prieuré

Teddy vient raconter son incroyable aventure au Kilimandjaro dans la classe des CM1-CM2

En décembre, les CM ont eu la chance d'accueillir le beau-père de Victor. Il est venu partager avec la classe son incroyable aventure : l'ascension du Kilimandjaro, la plus haute montagne d'Afrique, qui culmine à 5895 mètres !

Dès le début de son intervention, il a captivé les élèves en racontant son aventure en Tanzanie, l'équipement nécessaire pour affronter le froid et les longues journées de marche. À l'aide de photos, il a montré des paysages impressionnants. Il a aussi expliqué les difficultés rencontrées lors de cette ascension. Le manque d'oxygène en altitude, la fatigue, le froid intense et le courage nécessaire pour continuer malgré les moments de doute ont beaucoup impressionné les élèves. Il a insisté sur l'importance de la préparation, de l'entraide et de la persévérance pour réussir un tel défi. Il a aussi été question de ses partenaires d'aventure : 5 français et 1 anglaise mais surtout la présence de 3 guides, 20 porteurs pour tout le matériel (tentes, nourriture, vêtements...) et 1 cuisinier. Les élèves, très curieux, ont posé de nombreuses questions : Comment mange-t-on en montagne ? Faisait-il très froid au sommet ? Combien de temps faut-il pour atteindre le sommet ? Avec beaucoup de gentillesse, Teddy a pris le temps de répondre à toutes les questions, partageant anecdotes et souvenirs, notamment l'émotion ressentie en arrivant au sommet.



Du côté des inscriptions...

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, vous pouvez contacter Sophie ROUSSEAU par mail : moze.leprieure@ec49.fr ou par téléphone au 02 41 45 72 60.

Des élèves magiciens à la résidence des Jonchères

Dans le cadre du thème de l'année consacré au cirque, la classe de CM1-CM2 s'est rendue à la résidence des Jonchères pour offrir un moment de partage et de bonne humeur. Les élèves avaient préparé avec beaucoup d'enthousiasme une série de tours de magie. Devant un public attentif et ravi, les jeunes artistes ont enchaîné les numéros : cartes mystérieuses, objets qui disparaissent, écharpe magique et surprises en tout genre.

Chaque tour était présenté avec assurance, parfois accompagné d'humour, comme de véritables magiciens ! Les résidents ont applaudi chaleureusement et se sont laissés emporter par la magie du spectacle. Les sourires, les rires et les échanges ont témoigné du plaisir partagé par tous. Certains seniors ont même essayé de deviner les secrets des tours, dans une ambiance conviviale et bienveillante. À la fin de la représentation, les élèves ont chanté « Un p'tit tour de piste ! », leur chant d'année. Cette belle rencontre restera un souvenir marquant pour tous et illustre parfaitement les valeurs de partage, de créativité et de solidarité portées par l'école. Un grand bravo aux élèves pour leur investissement et merci à l'équipe de la résidence des Jonchères pour leur accueil chaleureux.



L'arrivée des Très Petites Sections en janvier

En janvier, la classe a accueilli neuf enfants de Très Petite Section, pour qui l'entrée à l'école représente une première séparation parfois difficile. Les premiers jours ont été marqués par quelques pleurs, des larmes retenues, réactions normales face à un nouvel environnement et à la séparation d'avec les parents.

Grâce à un accueil bienveillant et une présence attentive des adultes, certains enfants commencent peu à peu à entrer dans les activités de classe pendant que d'autres sont encore en phase d'observation.

Donc bienvenue à Eliott, Gautier, Line, Agathe, Rafaël, Nolan, Capucine, Raphaël et Mélia qui vont prendre leurs repères au fil des jours !



Du côté de l'APEL

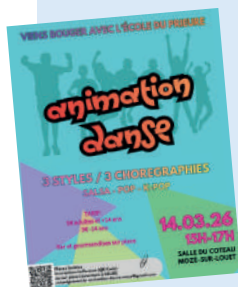
Animation danse

Samedi 14 mars après-midi - Animation danse !

Sous la direction de notre dynamique professeur de danse venez vous transformer en véritables étoiles du dancefloor. Au programme : déhanchés enthousiastes, chorégraphies endiablées et quelques pas parfaitement approximatifs (sinon ce ne serait pas drôle). Une animation 100% bonne humeur.

Rendez-vous salle du coteau le samedi 14 mars de 15h à 17h • Tarif 5€/adulte • 3€ - de 14 ans • Inscription sur Hello asso ou sur place.

Renseignements : **animation.danse.moze@gmail.com**



Grand loto de l'école

Dimanche 15 mars après-midi
Grand Loto de l'école du Prieuré !

Avis aux amateurs de suspense, de chance insolente et de «bingo !». Venez tenter de remporter des cartes cadeaux ... ou au minimum un moment convivial garanti. Nous comptons sur vous pour faire vibrer la salle (sans tricher, promis !)

Venez nombreux, salle du Coteaux, en famille, avec votre bonne humeur et éventuellement votre grigri préféré.

Rendez-vous salle du coteau le dimanche 15 mars à partir de 14h (ouverture des portes à 12h30) • Réservation au 06 20 28 10 39



Mémento

Médecin

Dr ROUX

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

Philippe BOURDEAU

Fabrice MENANTEAU

Caroline MOREAUX

14 rue du 30 août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Cabinet ouvert tous les jours de 8h00 à 20h00 sauf le week-end.

Domiciles assurés tous les jours sauf le week-end.

Osthéopathe

Axel ZMANY

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 21 51 00

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Service social

02 41 31 75 75, choix 1

agencesaumuroislayon.blf@msa49.msa.fr

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - SAHIAOUI Bouchaib

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie 24h/24, 7j/7

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Zoé Bomard

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 16h30 (sans interruption)

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Tél. 07 88 77 70 09

Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

Tél. 06 78 76 24 42

Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - 07 86 45 85 64

Agenda

Une naissance, un arbre

Dimanche 8 février

à 11h00, dans la prairie communale, le long de la Rue des Ormeaux

LOTO de l'Union de Plaisance

Dimanche 8 février

à l'Espace Loisirs Le Coteau. Réservation conseillée au 07 89 60 26 47

Concours de belote

Dimanche 15 février

Salle du coteau - 06 78 76 24 42

mariefrancoise.godineau@nordnet.fr

Concours de boule de fort

Du 13 février au 21 mars

France Services

Lundi 2 mars

Permanences de 9h à 12h

Théâtre :

Les Cyrano de l'Aubance

Samedi 21, 28 février,

samedi 7 mars à 20h30

Dimanche 22 février,

dimanche 1^{er} mars à 14h30

Vendredi 6 mars à 20h30

Date des élections municipales 2026

Dimanche 15 mars

Dimanche 22 mars

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : communication@mosesurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).